

Ministère des affaires sociales
et de la santé

ARRÊTÉ

portant composition du jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours
pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2017

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2016 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ;

ARRÊTE :

Article 1er

Sont nommés membres du jury des concours externe, interne et du 3^{ème} concours pour le recrutement d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ouverts au titre de l'année 2017 :

M. ALEGOET Pierre

Inspecteur général des affaires sociales
représentant le chef de l'inspection générale des
affaires sociales – **Président** ;

Mme BERHAULT Chantal

Inspectrice de classe exceptionnelle de l'action
sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé
Occitanie ;

M. BOUHAFS Riad

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et
sociale à la direction départementale de la
cohésion sociale de l'Oise ;

Mme COHEN Annie

Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et
sociale à la direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion
sociale Auvergne - Rhône-Alpes ;

M. DERROUCHE Nabil

Directeur d'hôpital de classe normale à l'EHPAD
de Fontenay aux Roses ;

Mme DU MERLE Claire

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale représentant la directrice générale de l'offre de soins ;

Mme HUYGHE Delphine

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Mme LACOUR Lydia

Attachée principale d'administration hospitalière représentant le directeur de l'école des hautes études en santé publique ;

M. LE ROY Thierry

Conseiller d'administration à la direction des ressources humaines ;

Mme OUDOT Joëlle

Attachée principale d'administration de l'Etat honoraire ;

M. PECATE Christophe

Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale représentant le directeur général de la cohésion sociale.

En cas d'indisponibilité du Président du jury, cette fonction sera assurée par Mme BERHAULT Chantal.

Article 2

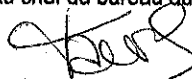
Ces concours sont classés dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3

Le Directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **04 AVR. 2017**

L'adjointe au chef du bureau du recrutement


Ingrid FAURE